

Prêt pour la retraite ?

Au fil des changements dans votre vie, vos objectifs changent, et votre programme de placements devrait changer aussi.



Assurances

RBC Assurances® a des solutions à chaque étape de la vie. Les Fonds de placement garanti RBC®, aussi appelés fonds distincts, ajoutent à votre programme de placements un potentiel de croissance et la sécurité d'un capital garanti – c'est un peu comme avoir un fonds commun de placement à l'intérieur de la garantie d'une assurance.



CÉLIBATAIRE

Aucune personne à charge
Généralement peu de dépenses
La vie entière pour épargner et investir



NOUVELLE FAMILLE

Personnes à charge
Plus de dépenses
Encore du temps pour épargner



LA RETRAITE À L'HORIZON

Peut encore avoir des personnes à charge
Ses préoccupations : dépenses imprévues, volatilité des marchés et héritage à laisser



RETRAITÉ

Vit plus longtemps
Ses préoccupations : survivre à ses économies, vivre de façon autonome, transférer le patrimoine

Profil de l'investisseur

Risque allant de moyen à élevé

Recherche les placements à long terme offrant une croissance maximale

Risque moyen

Rendements moyens, cherche à économiser pour des objectifs à court et long termes

Risque faible à moyen

Recherche une solution pour protéger ses placements en se concentrant sur la préservation des avoirs pour les êtres chers

Risque faible

Cherche à préserver les économies et à générer une source de revenu régulier

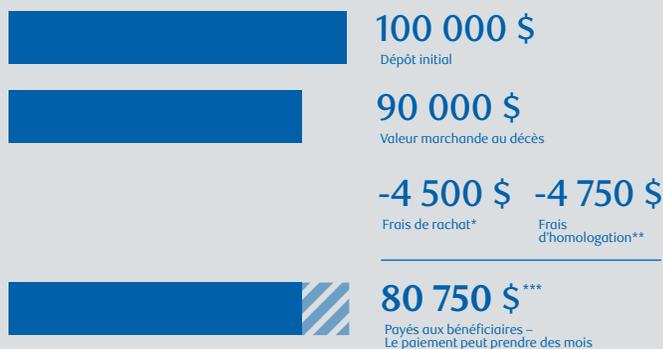
Les fonds distincts comportent des caractéristiques uniques que seule une compagnie d'assurance peut offrir.

- 1 Garantie du capital-décès : Vos bénéficiaires peuvent recevoir jusqu'à 100 % de votre dépôt initial, même si la valeur marchande est inférieure au montant initial.
- 2 Avantages sur le plan de la planification successorale avec la possibilité d'éviter l'homologation et de réduire les frais et l'impôt sur la succession.

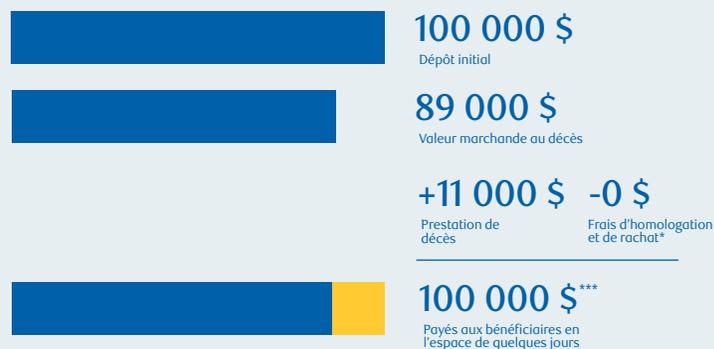
Voir les tableaux ci-dessous qui montrent les différences entre un fonds commun de placement et un fonds distinct par rapport aux deux avantages précités.

Comparaison des avantages des fonds communs de placement et des fonds distincts

COMPTE DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT



CONTRAT DE FONDS DISTINCT



Les FPG RBC peuvent être le bon choix pour votre plan de placement.

Pour en savoir plus sur les FPG RBC, consultez le site rbcassurances.com/fondsdistincts ou communiquez avec votre conseiller en assurance.

* RBC Assurances renonce aux frais de souscription au décès pour les fonds distincts.

** Coûts estimés pour un portefeuille de fonds communs de placement de 100 000 \$ en Ontario, où le rentier décède dans l'année suivant le dépôt initial. Ne comprend pas les frais comptables additionnels. Les frais d'homologation varient selon la province.

*** À des fins d'illustration seulement. Hypothèse : le client a investi dans un portefeuille équilibré et la valeur du placement a diminué de 10 % au moment du décès.

Les frais des fonds distincts sont généralement plus élevés que ceux des fonds communs de placement, puisqu'ils comprennent des frais de gestion et un élément assurance.

Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du titulaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Les Fonds de placement garanti RBC sont des fonds distincts, appelés contrats de rente individuels à capital variable. La Compagnie d'assurance vie RBC est l'émettrice exclusive de ces contrats et la garante de toutes les garanties qui y sont stipulées. Les fonds communs de placement sous-jacents et les portefeuilles offerts dans le cadre de ces contrats sont gérés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. Lorsque les clients déposent de l'argent dans un contrat de Fonds de placement garanti RBC, ils n'achètent pas des parts des fonds communs ou des portefeuilles de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et, par conséquent, ils ne possèdent ni les droits ni les privilèges détenus par les porteurs de parts de ces fonds. Les détails sur le contrat pertinent figurent dans le document Notice explicative et contrat FPG RBC qui se trouve à l'adresse rbcassurances.com/fondsdistincts.